

1. AFFAIRES AUTOCHTONES

La Loi sur les Indiens est obsolète et doit être remplacée par une législation fondée sur les éléments suivants :

- a) Reconnaissance de l'occupation antérieure par les Premiers Peuples ;
- b) Restitution, le cas échéant ;
- c) Réconciliation menant à la pleine participation de tous les Canadiens aux affaires de la société canadienne.

2. AVORTEMENT

- a) Le PHC est le seul parti fédéral à avoir une politique visant à protéger toutes les vies humaines innocentes dès la conception ;
- b) L'avortement n'est PAS un droit protégé par la Charte ;
- c) De nombreuses études récentes ont établi un lien entre l'avortement et le cancer du sein ;
- d) L'avortement doit être « définancé » et non défendu.

3. AGRICULTURE

- a) Une nation qui ne peut pas se nourrir elle-même ne peut pas survivre ;
- b) Le PHC élaborerait une stratégie alimentaire nationale. Rien n'est plus important pour notre nation que la production alimentaire ;
- c) Le PHC est favorable aux fermes familiales.

4. BANQUE DU CANADA

- a) Le Canada emprunte actuellement des capitaux d'exploitation et d'investissement auprès d'autres nations et de banquiers internationaux et paie des intérêts sur la dette contractée, soit environ 70 millions de dollars chaque jour !
- b) Le PHC redonnerait à la Banque du Canada son vrai rôle, pour qu'elle puisse créer et fournir la masse monétaire nécessaire au Canada et offrir des prêts à faibles taux d'intérêt ou sans intérêt aux provinces, sociétés d'État et municipalités pour les besoins urgents d'infrastructures ;

c) Les gouvernements actuels, en raison d'une utilisation inappropriée de la Banque du Canada, ont compromis l'avenir de nos enfants, car ces derniers seront forcés de rembourser la dette plus les intérêts.

5. TAXE CARBONE

- a) Le CO2 n'est pas une pollution. Il s'agit d'un gaz naturel bénéfique dont toutes les plantes ont besoin ;
- b) Les taxes sur le carbone ne sont qu'une ponction fiscale ;
- c) Le Premier ministre ne peut légalement obliger les provinces à percevoir des taxes ;
- d) Une taxe sur le carbone ne fera rien pour l'environnement ; le PHC annulerait toute taxe fédérale sur le carbone imposée par un gouvernement précédent.

6. CBC - SOCIÉTÉ RADIO CANADA

- a) La CBC-Radio Canada coûte 1,6 milliard de dollars par année aux contribuables ;
- b) La CBC-Radio Canada a poussé et continue de pousser l'avortement, la confusion des sexes et le suicide assisté ;
- c) La CBC-Radio Canada ne doit plus être financée, mais privatisée.

7. GARDE D'ENFANTS

- a) Les parents sont les meilleures et les principales personnes pour s'occuper de leurs propres enfants ;
- b) Les garderies financées par les contribuables ne peuvent pas les remplacer ;
- c) Les enfants réussissent mieux dans les foyers où une mère et un père sont présents.

8. CITOYENNETÉ

- a) Le gouvernement canadien DOIT protéger les citoyens canadiens ;
- b) La frontière canadienne DOIT être respectée et l'entrée au Canada doit être limitée aux personnes entrant légalement par les points d'entrée officiels ;
- c) Tous les citoyens canadiens DOIVENT démontrer leur loyauté envers le Canada et les valeurs canadiennes ;

d) SEULS les citoyens canadiens devraient être autorisés à voter ou à occuper une fonction élue.

9. RPC ET SV – RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ET PENSION DE LA SÉCURITÉ DE VIEILLESSE

- a) Le RPC (Régime de pensions du Canada) est insuffisant pour répondre aux besoins des personnes âgées au Canada, même lorsqu'il est combiné à la pension de vieillesse ;
- b) Le PHC introduirait le CSRP (Compte de sécurité du revenu personnel) pour donner aux Canadiens le contrôle de leurs propres fonds de pension ;
- c) L'employeur tout comme l'employé cotiseraient au compte individuel de l'employé, comme c'est le cas actuellement pour le RPC ;
- d) La pension de la sécurité de vieillesse resterait en vigueur.

10. DETTE ET DÉFICIT

- a) La dette nationale est supérieure à 690 milliards de dollars ;
- b) L'intérêt sur la dette nationale coûte environ 70 millions de dollars aux contribuables CHAQUE JOUR ;
- c) Nous DEVONS cesser de voler la prospérité future de nos enfants ;
- d) La PHC remboursera la dette nationale et introduira des budgets équilibrés obligatoires.

11. ÉDUCATION

L'éducation publique est de compétence provinciale. MAIS

- a) Le gouvernement fédéral DOIT protéger les enfants des idéologies néfastes qui leur sont imposées, telles que des théories erronées comme la fluidité du sexe, le rôle du CO2 et le changement climatique non prouvés, le socialisme économique, etc. ;
- b) Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants et leur droit de guider leurs enfants en ce qui a trait à la moralité et à leur vision du monde ne doivent pas être usurpés par les établissements d'enseignement provinciaux ;

c) L'enseignement public devrait être axé sur les compétences professionnelles essentielles telles que : les mathématiques, les sciences, les compétences littéraires et l'histoire.

12. RÉFORME ÉLECTORALE

- a) Cesser de donner de l'argent public aux partis politiques OU le distribuer à TOUS les partis de manière équitable ;
- b) Veiller à ce que tous les candidats et tous les partis participent aux débats et apparaissent dans les médias financés par le contribuable ;
- c) Revoir notre système majoritaire uninominal et organiser un référendum pour permettre aux électeurs de changer le système.

13. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

- a) Le PHC reconnaît que l'être humain a la responsabilité de gérer et de protéger l'environnement ;
- b) Le PHC protégera l'air, le sol et l'eau du Canada de la contamination destructive causée par les produits chimiques d'origine humaine ;
- c) Le CO2 est un gaz naturel bénéfique et non un polluant. Le CO2 comme cause du changement climatique est une théorie non prouvée. Le PHC s'oppose à toutes les taxes sur le carbone, au plafonnement et échange et aux crédits carbone ;
- d) Le PHC s'opposera à toute tentative de blocage de la lumière du soleil ; « l'assombrissement global », tel qu'il a été proposé par certains défenseurs de la « géo-ingénierie » dans le but de « refroidir la planète » ;
- e) Le PHC se préoccupe également de l'environnement MORAL.

14. EUTHANASIE/SUICIDE ASSISTÉ

- a) Tuer des innocents est toujours une mauvaise chose. Le PHC œuvrerait pour restaurer la protection contre le suicide assisté et l'euthanasie ;
- b) Nous voulons tuer la douleur, pas le patient. Nous

soutenons un meilleur accès aux soins palliatifs de confort ;

c) Toute vie humaine a une valeur intrinsèque. Tout être humain mérite la vie ;

d) La conscience des professionnels de la santé doit être protégée. Aucun Canadien ne devrait être forcé de violer sa conscience.

15. AFFAIRES ÉTRANGÈRES

a) Le Canada est reconnu comme un leader mondial. Nous devons agir de manière responsable pour maintenir cette réputation ;

b) Soyons leader dans les bonnes choses : eau potable, énergie et justice, PAS l'avortement, la confusion de sexe et la dette ;

c) Le Canada doit défendre la liberté partout dans le monde, à commencer au pays.

16. LIBERTÉ D'EXPRESSION

a) Deuxième droit de l'homme fondamental, à côté du droit à la vie ;

b) Sans liberté d'expression, nous ne pouvons défendre aucun droit de l'homme ;

c) Utilisez votre voix et votre liberté pour défendre votre liberté. Utilisez-la ou perdez-la !

17. QUESTIONS DU SEXE

a) Il existe deux sexes biologiques : masculin et féminin ;

b) Le sexe biologique est codé dans les chromosomes et ne peut pas être changé par la chirurgie ou les produits chimiques ;

c) Les enfants doivent être protégés contre le « programme d'égalité des sexes » des LGBTQ, qui ignore la réalité biologique ;

d) Le droit des parents de guider le développement social de leurs enfants doit être protégé contre l'endoctrinement dans le système scolaire ;

e) Les contribuables ne devraient pas avoir à payer pour une « opération de conversion sexuelle », les bloqueurs d'hormones ou autres tentatives visant à modifier artificiellement le sexe d'une personne.

18. RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE GOUVERNEMENTALES

a) Toutes les dépenses du gouvernement devraient être soumises à l'examen du public ;

b) Tous les salaires des membres du gouvernement supérieurs à 100 000 \$ devraient être rendus public. Ce montant devant être ajusté pour suivre l'inflation ;

c) Tous les hommes politiques et les hauts fonctionnaires devraient pouvoir être destitués s'ils commettent des infractions criminelles pendant l'exercice de leurs fonctions.

19. CONTRÔLE DES ARMES À FEU

a) Lorsque les armes à feu sont interdites, seuls les hors-la-loi ont des armes à feu ;

b) Le crime violent est le problème, pas les armes à feu ;

c) Le PHC soutient le droit des citoyens pacifiques et respectueux de la loi de posséder et d'utiliser des armes à feu pour la chasse, le sport et l'autodéfense.

20. SOINS DE SANTÉ

a) Le système de santé canadien est bon, mais peut être amélioré.

b) Il faudrait mettre davantage l'accent sur les soins préventifs et la médecine alternative ;

c) Les grandes sociétés pharmaceutiques ne doivent pas conserver leur monopole sur les protocoles de traitement et l'accès aux médicaments ;

d) Le PHC réduirait les listes d'attente pour les traitements urgents en accréditant plus de médecins qualifiés et en supprimant le financement des procédures programmées telles que l'avortement, l'euthanasie et la chirurgie de « réaffectation de sexe » ;

e) Les nouvelles constructions hospitalières doivent intégrer des caractéristiques de conception modernes pour limiter la propagation des maladies infectieuses.

21. LOGEMENT ABORDABLE

a) Réduire les achats de maisons, d'entreprises et de terres agricoles par des étrangers ;

- b) Renforcer la cellule familiale, réduire le divorce et la nécessité d'un couple ayant deux maisons ;
- c) Permettre aux parents de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants et autres.

22. DROITS DE L'HOMME

- a) Le droit à la vie est le premier des droits de l'homme ;
- b) La liberté d'expression est le deuxième et est essentielle si nous voulons défendre les droits de l'homme ;
- c) Tous les Canadiens méritent un traitement égal devant la loi ;
- d) Le PHC mettrait fin à des affaires futiles en matière de « droits de l'homme » ; l'argent des contribuables ne devrait pas être utilisé pour promouvoir l'agenda de groupes d'intérêts spéciaux.

23. IMMIGRATION ET RÉFUGIÉS

- a) La première responsabilité du Canada est la sécurité de ses citoyens ;
- b) L'immigration est un privilège et non un droit ;
- c) Nos frontières doivent être sécurisées. Les réfugiés ne doivent pas traverser nos frontières sans autorisation ;
- d) Tous les réfugiés et futurs citoyens doivent être soigneusement contrôlés et doivent déclarer leur loyauté envers le Canada.

24. ISLAM

- a) L'Islam radical s'est révélé être une menace pour la démocratie occidentale ;
- b) La charia est incompatible avec la culture et l'héritage du Canada et avec la Charte des droits et libertés du Canada ;
- c) Le PHC rejette les pratiques culturelles islamiques telles que les « crimes d'honneur », la MGF (mutilations génitales féminines), les mariages forcés, les conversions forcées et l'abattage inhumain d'animaux (abattage halal).

25. ISRAËL

- a) Israël occupe une place unique dans l'histoire et les affaires mondiales actuelles ;
- b) Entourée de nations hostiles, Israël est le seul pays du Moyen-Orient à être une nation démocratique ;
- c) Le PHC Canada soutient Israël et appuie son droit d'exister et de se défendre.

26. ACTIVISME JUDICIAIRE

- a) Dans la répartition constitutionnelle des pouvoirs, les tribunaux et les juges n'avaient PAS le pouvoir d'écrire des lois, mais uniquement d'appliquer et de faire respecter la loi TELLE QU'ELLE EST ÉCRITE ;
- b) Les tribunaux ont usurpé l'autorité du Parlement et des parlements provinciaux ; l'activisme judiciaire a entraîné l'avortement à la demande, le mariage entre personnes de même sexe et le suicide assisté ;
- c) Les tribunaux ont abusé de leur pouvoir pour limiter la liberté d'expression, droit garanti par la Charte qu'ils devraient protéger ;
- d) Le PHC utiliserait l'article 33 de la Charte (la clause dérogatoire) pour protéger la liberté d'expression et les fondations morales du Canada.

27. JUSTICE

- a) Les Canadiens méritent un système de justice qui soit conçu pour protéger leurs vies et leurs biens ;
- b) Tous les Canadiens méritent un traitement égal devant la loi ;
- c) Justice différée, justice refusée ; il est essentiel que la justice soit rendue le plus rapidement possible pour réduire les coûts et dissuader les actes répréhensibles ;
- d) La plate-forme du PHC en matière de justice repose sur deux piliers : la restitution et la sécurité publique.

28. MAIN D'ŒUVRE ET EMPLOI

- a) Le travail est une bonne chose. Les gens sont le plus heureux quand ils travaillent et contribuent au développement de la société ;
- b) Salaire égal pour un travail égal ;

- c) Aucune action positive imposée. C'est-à-dire pas de quotas d'embauche ;
- d) Les services essentiels ne devraient jamais être menacés par des grèves ou des lock-out.

29. MARIJUANA ET AUTRES DROGUES

- a) La marijuana est une drogue dure qui altère le jugement et contribue aux décès causés par des accidents de la route ;
- b) Les femmes enceintes transmettent le THC (tétrahydrocannabinol) à leurs enfants à naître ;
- c) La PHC éliminerait les « sites d'injection de drogue » et pénaliserait la possession et la vente de marijuana récréative.

30. MARIAGE

- a) Le mariage, l'union exclusive entre un homme et une femme, est la relation humaine la plus fondamentale et la pierre angulaire de la société ;
- b) L'engagement marital entre un mari et une femme fournit l'environnement le plus stable pour l'éducation des enfants ;
- c) Le PHC rétablirait la définition légale du mariage comme étant entre un homme et une femme et annulerait le soutien gouvernemental au « mariage homosexuel ».

31. PARTIALITÉ DES MÉDIAS

- a) La plupart des grands médias au Canada, y compris la CBC-Radio Canada financée par l'État, font preuve de partialité à l'égard d'une vision du monde et des politiques chrétiennes ;
- b) La CBC-Radio Canada reçoit annuellement plus de 1,5 milliard de dollars directement du gouvernement ;
- c) Justin Trudeau a octroyé 595 millions de dollars de subventions destinées uniquement aux médias qui soutiennent ses politiques, influençant davantage l'opinion publique contre une vision chrétienne du monde ;
- d) Le PHC cesserait de financer ou privatiserait la CBC-Radio Canada et s'attaquerait au problème de partialité des médias.

32. MINES

- a) Le secteur de l'extraction des minéraux, des métaux précieux et des ressources énergétiques est légitime et vital, bénéfique pour l'économie canadienne et essentiel pour la fourniture de matériaux en vue de la production industrielle ;
- b) Bien entendu, il faut protéger l'environnement et utiliser de manière efficace des ressources non renouvelables ;
- c) L'utilisation du charbon comme source d'énergie devrait être réévaluée à la lumière des nouvelles technologies. Le charbon peut redevenir un élément utile de notre réseau d'industries minières et énergétiques grâce à l'utilisation de technologies de pointe.

33. DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

- a) Le Canada doit avoir des forces armées capables de défendre ses frontières et ses intérêts nationaux ;
- b) Nos forces armées doivent être correctement formées et équipées ;
- c) Nos anciens combattants méritent notre gratitude et notre devoir de protection, en particulier ceux qui ont été blessés et les familles des anciens combattants, qui ont perdu des êtres chers au service de notre pays.

34. DROITS PARENTAUX

- a) C'est en premier lieu aux parents que revient la responsabilité de s'occuper de leurs enfants et ils sont leurs principaux éducateurs ;
- b) Les parents ont le droit de savoir ce que leurs enfants apprennent à l'école ;
- c) Les écoles publiques n'ont pas le mandat d'enseigner aux enfants des choses contraires aux croyances de leurs parents ;
- d) L'État doit s'abstenir de toute ingérence dans les affaires de juridiction parentale, en particulier : les questions religieuses, médicales, morales ;
- e) L'État ne doit pas s'immiscer dans les affaires familiales sauf en cas d'abus évidents et prouvables à l'égard des enfants.

35. PESTICIDES ET HERBICIDES

- a) Les pesticides et les herbicides chimiques ont un rôle important en agriculture et en aménagement paysager, mais il faudrait mener davantage de recherches sur des solutions de remplacement efficaces, abordables et moins invasives en matière de lutte antiparasitaire ;
- b) Certaines études indiquent que l'application excessive de certains produits chimiques synthétiques peut être nocive pour la santé de l'homme, de l'animal et du sol. Ces études doivent être soigneusement évaluées et comparées, non simplement rejetées parce que les conclusions sont gênantes.

36. LIBERTÉ RELIGIEUSE

- a) Tous les Canadiens doivent être libres de pratiquer leur religion aussi longtemps qu'ils ne nuisent pas aux autres ;
- b) La liberté de religion ne protège pas les mutilations génitales féminines (MGF), « les crimes d'honneur », les mariages forcés d'enfants, la polygamie, etc.

37. RESSOURCES

- a) Les ressources naturelles sont données par Dieu au profit de l'humanité ;
- b) Les êtres humains sont les gardiens (intendants) de ces ressources et ont la responsabilité de les gérer et de les préserver au profit des générations à venir ;
- c) Les ressources, renouvelables ou non, doivent être récoltées ou extraites de manière responsable, dans une perspective d'avenir et pour assurer leur durabilité maximale pour tous les Canadiens.

38. SÉNAT

- a) Le Sénat a été créé à l'origine pour être une chambre de « second examen objectif », pas une antichambre du gouvernement au pouvoir ;
- b) Les sénateurs devraient être élus par les provinces dans lesquelles ils résident, et non par la fantaisie du Premier ministre ;
- c) Pour une meilleure représentation des provinces,

un nombre égal de sénateurs devrait être attribué à chaque province, pas aux « régions ».

39. ÉDUCATION SEXUELLE

- a) Les écoles ne doivent pas promouvoir les activités sexuelles ou les comportements sexuels précoces, nocifs pour les enfants ;
- b) Des informations de base sur la biologie peuvent être enseignées dans les classes supérieures, mais sans référence à l'orientation sexuelle ou à l'idéologie de l'identité de genre. Les parents doivent être informés ou consultés lorsque des sujets sensibles doivent être discutés dans les salles de classe.

40. GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT, QUOTAS ET OFFICES DE COMMERCIALISATION

- a) Le système de gestion de l'offre pour les producteurs canadiens de produits laitiers, d'œufs et de volaille, ainsi que les offices de commercialisation qui le régissent ont été conçus pour protéger les producteurs agricoles essentiels contre les fluctuations du marché et le « dumping » déloyal de produits étrangers à moindre coût ;
- b) La gestion de l'offre n'est pas parfaite, mais elle est essentielle pour s'assurer que les producteurs canadiens de ces produits puissent continuer d'exister et pour fournir aux Canadiens un approvisionnement constant en produits alimentaires de haute qualité ;
- c) Le PHC examinera les offices de commercialisation existants au cas par cas pour s'assurer qu'ils répondent toujours aux besoins des producteurs qu'ils représentent ainsi qu'à ceux des consommateurs canadiens ;
- d) Dans la mesure du possible, il faudrait prévoir que les petits producteurs indépendants desservent des marchés de niche sans porter atteinte au système de quotas.

41. DROITS DE DOUANE

- a) Les droits de douane sont des taxes perçues sur des produits importés, généralement destinés à protéger les producteurs nationaux de la concurrence

étrangère déloyale ;

b) À moins qu'elles ne soient liées par des contrats, traités et accords commerciaux qu'elles ont volontairement signés, toutes les nations ont le droit de restreindre les importations ou d'appliquer des droits de douane pouvant avoir pour effet de restreindre les importations ;

c) Aux fins de croissance mutuelle et d'entreprise coopérative, les nations alliées, particulièrement les pays partageant une frontière, devraient chercher à éviter les droits de douane et les restrictions commerciales entre elles ;

d) Une utilisation désinvolte ou punitive des droits de douane entraîne souvent des guerres commerciales qui peuvent être préjudiciables aux producteurs des deux pays. Cela doit être si possible évité.

42. FISCALITÉ

a) Les gouvernements doivent utiliser une forme d'imposition pour générer des revenus couvrant le coût des services de base ;

b) L'impôt sur le revenu, en particulier l'impôt progressif sur le revenu est injuste. Vos revenus sont votre propriété privée. Le gouvernement ne devrait pas prendre ce que vous gagnez et ne devrait pas prendre une plus grande part lorsque vous travaillez plus dur ;

c) Le PHC remplacerait l'impôt fédéral non équitable sur le revenu par un impôt équitable sur les achats. Ce serait un taux uniforme appliqué à tous les achats de produits finis ;

d) L'impôt équitable laisserait à tous les citoyens plus d'argent à dépenser, économiser et investir.

43. TERRORISME

a) Le terrorisme est l'utilisation de la violence et de la peur pour atteindre des objectifs géopolitiques, militaires, financiers ou idéologiques ;

b) Le Canada doit s'opposer fermement au terrorisme au pays et à l'étranger ;

c) Les Canadiens qui participent au terrorisme ne doivent pas être autorisés à revenir au Canada OU ils doivent faire face à des accusations

pour terrorisme. Ils ne doivent pas être autorisés à devenir des martyrs publics pour leur cause ;

d) La récompense de 10 millions de dollars octroyée à Omar Khadr a été une insulte envers nos soldats, nos alliés et tous les contribuables canadiens.

44. AIDES PUBLIQUES

a) Les Canadiens doivent toujours être prêts à s'occuper des « pauvres méritoires », ceux qui ne sont pas responsables de leur pauvreté ;

b) Tous ceux qui sont capables de travailler devraient être encouragés à le faire. Les contribuables ne devraient pas être obligés de supporter le fardeau inutile de soutenir ceux qui ne veulent pas travailler ;

c) Le PHC Canada s'oppose également avec fermeté à l'octroi d'aides publiques aux entreprises, c'est-à-dire l'octroi de fonds fédéraux aux sociétés, institutions financières et cabales mondiales.

a) Les gouvernements doivent utiliser une forme d'imposition pour générer des revenus couvrant le coût des services de base ;

b) L'impôt sur le revenu, en particulier l'impôt progressif sur le revenu est injuste. Vos revenus sont votre propriété privée. Le gouvernement ne devrait pas prendre ce que vous gagnez et ne devrait pas prendre une plus grande part lorsque vous travaillez plus dur ;

c) Le PHC remplacerait l'impôt fédéral non équitable sur le revenu par un impôt équitable sur les achats. Ce serait un taux uniforme appliqué à tous les achats de produits finis ;

d) L'impôt équitable laisserait à tous les citoyens plus d'argent à dépenser, économiser et investir.